

PRSE 4 HAUTS-DE-FRANCE ET OBSERVATOIRE RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

Frédéric Autin du Conseil régional des Hauts-de-France et Frédéric Imbert de l'OR2S

16/04/24

Le PRSE4 Hauts-de-France en un coup d'œil :

Axe 1 – Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale

OS 1.1 - Renforcer la prévention, la gestion et la lutte contre les zoonoses liées à la faune sauvage, aux animaux d'élevage et domestiques
OS 1.2 - Améliorer la gestion des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale (espèces exotiques envahissantes, espèces nuisibles à la santé)

Axe 2 - Réduire les risques sanitaires liés aux activités humaines

OS 2.1 - Travailler avec les acteurs des principaux secteurs d'activités de la région à une meilleure prise en compte des impacts de l'environnement sur la santé
OS 2.2 – Mobiliser les acteurs au sein des territoires, en particulier les collectivités, quant à leur rôle en matière de santé-environnement

Axe 3 - Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé

OS 3.1 - Réduire l'exposition aux substances nuisibles pour la santé dans les milieux clos et les activités quotidiennes
OS 3.2 - Promouvoir la qualité sanitaire des logements, tout en luttant contre la précarité énergétique
OS 3.3 - Promouvoir une consommation alimentaire favorable à la santé
OS 3.4 - Favoriser la prise en compte des enjeux en santé-environnement par les parents et futurs parents et par les professionnels de la périnatalité
OS 3.5 – Favoriser la santé auditive

Axe 4 - Agir de manière coordonnée pour un urbanisme et un aménagement du territoire favorables à la santé

OS 4.1 - Accompagner les collectivités territoriales et les acteurs de l'aménagement dans l'utilisation des leviers à leur main pour intégrer la santé dans les projets d'aménagement
OS 4.2 - Développer des projets d'aménagements et d'urbanisme intégrant les enjeux de santé-environnement et d'adaptation au changement climatique

Axe 5 - Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun

OS 5.1 – Améliorer les connaissances des expositions de la population des Hauts-de-France en matière de santé-environnement
OS 5.2 – Renforcer l'observation régionale et locale en santé-environnement et l'outillage des collectivités
OS 5.3 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, notamment des jeunes, en santé-environnement

+ AXE 3 - Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé / *Contenu*

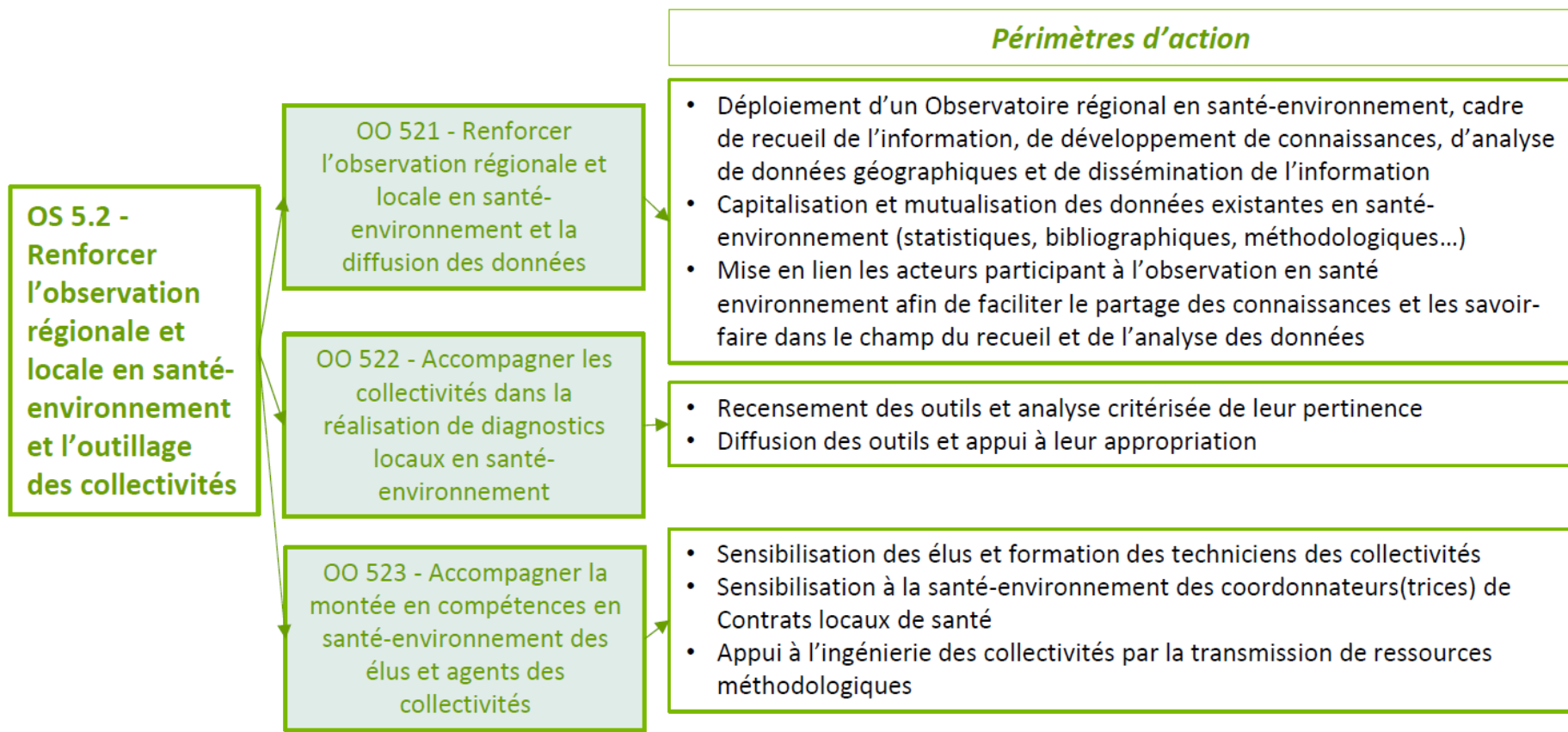
Périmètres d'action

**OS 3.5 –
Favoriser la
santé auditive**

OO 351 - Soutenir la poursuite de la sensibilisation des professionnels et la structuration du réseau d'acteurs

- Déploiement de formations auprès des publics relais
- Création d'un réseau d'acteurs relais de proximité

+ AXE 5 - Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun / Contenu



ORSE HAUTS-DE-FRANCE : CONTEXTE

Constat partagé par les partenaires du plan régional santé environnement (PRSE) : difficulté à objectiver les problématiques santé environnement d'où la nécessité de définir un outil d'observation régional simple, facilement accessible

- > Observatoire régional santé environnement mis en place en Hauts-de-France à l'initiative du Conseil régional
- > Financement par le Conseil régional et l'ARS
- > Pilotage : ARS, Conseil régional et Dreal

- > En amont de la mise en place de l'ORSE, échanges avec treize interlocuteurs ayant une expertise dans le domaine de la santé et de l'environnement
- > Maîtrise d'œuvre confiée à l'OR2S
- > Principaux acteurs engagés dans les premiers travaux : Pilotes du PRSE, Atmo, Cerema et OR2S

OBJECTIFS

Mettre à disposition des acteurs régionaux et locaux, ainsi que du grand public, des données scientifiquement rigoureuses en santé environnement, afin notamment d'accompagner la construction, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, plans et actions dans le domaine de la santé environnementale

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de :

- > fédérer les acteurs participant à l'observation en santé environnement
- > partager les connaissances et savoir-faire, mutualiser les données existantes
- > pallier la méconnaissance des sources d'information
- > analyser les données disponibles et mettre en œuvre si nécessaire d'autres travaux
- > diffuser les résultats des investigations

ANALYSES RÉALISÉES

➤ Exposition des populations

- Air extérieur (NO2, PM10 et PM2.5, source Atmo)
- Eau distribuée (source ARS)
- Bruit routier et ferroviaire (source Cerema)
- Sites et sols pollués, installations industrielles (Bases ICPE, CASIAS et BASOL/SIS)
- Cumul d'expositions

➤ Vulnérabilité face à la pollution (âge, état de santé)

➤ Difficulté à faire face (fragilité sociale)

➤ Cumul des situations à risque

Exposition, vulnérabilité et fragilité sociale

TRAVAUX 2024 ET PERSPECTIVES

➤ Élaborer et mettre en œuvre une politique de diffusion adaptée selon les publics cibles

Collectivités, élus, administrations, grand public...

➤ Mettre à jour les données déjà mobilisées

➤ Compléter les champs explorés

Critères pour sélectionner les champs à explorer :

- lien avec le PRSE (mais pas indispensable)
- impact du sujet sur la santé
- importance du problème dans la région